

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni le 28 mars 2018 à 20 heures 30 sous la présidence de VIDAL Daniel, Maire  
**Étaient présents :** ARRIBAT Bernard, BLANC Maurice, GAYRAUD Claude, MAS Bernard, PONS Françoise, PROENCA Antoine RAZIMBAUD Jean-Louis, RAZIMBAUD Olivier, ROQUE Christiane, ROUMESTANT Bernard, SALES Laure, SENDERENS Cédric STELLA Nicole, SICARD Nathalie

### 1°) vote du compte administratif 2017

Suite à la présentation faite du compte administratif de la commune, de l'AEP, de la Station-service, du Lotissement, le conseil vote par 14 voix pour et vote 12 voix pour 2 voix contre pour le compte administratif du Lotissement

les résultats sont arrêtés tels que résumés en annexe

<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CUMULE</b>
Dépenses	742.526,11	198.827,62	941.353,73
Recettes	887.334,18	207.503,26	1.094837,44
Résultat exercice	144. 808,07	8.675,64	153.483,71
Résultat antérieur	228.511,85	-51.065,75	177446,10
<b>Résultat cumulé</b>	<b>373.319,92</b>	<b>-42.390,11</b>	<b>330.929,81</b>
Reste à réaliser dépenses		460.730,00	
Reste à réaliser recettes		261.939,00	
Solde des restes à réaliser		-198.791,00	

<b>BUDGET AEP</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CUMULE</b>
Dépenses	154.797,93	865.136,27	1.019.934,20
Recettes	189.622,59	862.147,23	1.051.769,82
Résultat exercice	34.824,66	-2.989,04	31.835,62
Résultat antérieur	50.794,94	36.805,95	87.601,89
<b>Résultat cumulé</b>	<b>85.619,60</b>	<b>33.817,91</b>	<b>119.437,51</b>
Reste à réaliser dépenses		207.667,00	
Reste à réaliser recettes		42.159,00	
Solde des restes à réaliser		-171.408,00	

<b>BUDGET CCAS</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CUMULE</b>
Dépenses	2.071,50		2.071,50
Recettes	1.549,38		1.549,38
Résultat exercice	-522,12		-522,12
Résultat antérieur	664,14		664,14
<b>Résultat cumulé</b>	<b>142,02</b>		<b>142,02</b>

<b>BUDGET LOTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CUMULE</b>
Dépenses	27.010,73	187.005,39	214.016,12
Recettes	201.438,29	20.519,687	221.957,97
Résultat exercice	174.427,56	-166.485,71	7.941,85
Résultat antérieur	-168.982,76	40.887,01	-111.462,30
<b>Résultat cumulé</b>	<b>5.440,80</b>	<b>-125.598,70</b>	<b>-120.153,90</b>

<b>BUDGET STATION SERVICE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CUMULE</b>
Dépenses	63.737,00	18.982,96	82.719,96
Recettes	60.720,94	22.986,72	83.707,66
Résultat exercice	-3.016,06	4.003,76	987,70
Résultat antérieur	10.777,55	72.513,07	83.290,62
<b>Résultat cumulé</b>	<b>7.761,49</b>	<b>76.516,83</b>	<b>84.278,52</b>

### 2°) vote du compte de gestion

Le conseil, à l'unanimité vote le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 qui a été dressé par Monsieur le trésorier et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

### **3°) affectation des résultats de l'exercice 2017**

Après avoir examiné les documents budgétaires conformes à l'instruction M14

Le Conseil à l'unanimité décide d'affecter les résultats issus du compte administratif 2017 comme suit :

<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>COM PTE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Excédent de clôture		373.319,92	
Déficit de clôture			-42.390,11
Part affectée à l'investissement	1068		241.181,11
Report de fonctionnement	002	132.138,81	
Report d'investissement	001		-42.390,11
RAR Dépenses			460.730,00
RAR Recettes			261.939,00
Solde des restes à réaliser			-198.791,00
<b>BUDGET AEP</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Excédent de clôture		85.619,60	
Excédent de clôture			33.817,91
Part affectée à l'investissement	1068		85.619,60
Report de fonctionnement	002		
Report d'investissement	001		33.817,91
RAR dépenses			207.667,00
RAR Recettes			42.159,00
Solde des restes à réaliser			-171.408,00
<b>LOTISSEMENT LES FAISSES</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
excédent de clôture	0	5.444,80	
Déficit de clôture			-125.598,70
Report de fonctionnement	002	5.444,80	
Report d'investissement	001		-125.598,70
<b>BUDGET STATION SERVICE</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Excédent de clôture		7.761,49	
Excédent de clôture			76.516,03
Affectation	1064		
Report de fonctionnement	002	7.761,49	
Report d'investissement	001		76.516,03

### **4°) Point sur le site de Candoubre**

Le repreneur Cooperl de l'établissement Montagne Noire de Candoubre a engagé la procédure de fermeture du site pour des raisons économiques. Au-delà des procédures règlementaires (licenciement, reclassement..) concernant les salariés, une solution pour conserver une activité de charcuterie artisanale sur le site est en cours.

Le directeur général BOREL Christian a pris contact avec la mairie en 2017 pour essayer de trouver une solution pour conserver une activité de charcuterie artisanale sur le site. Cooperl céderait la totalité du site (bâtiments et terrains) pour l'euro symbolique à la commune qui le mettrait à disposition d'un entrepreneur local pour y développer son activité.

Le conseil municipal, 14 voix pour, 1 voix contre, accepte le principe sur lequel la société Cooperl céderait à la commune les bâtiments et les terrains pour l'euro symbolique et autorise Mr le Maire à engager les procédures de cette acquisition et à préparer les formalités de mise à disposition des Salaisons Saint Georges qui devront compenser les charges communales

#### **5°) Mazades**

Chemin du Causse : un devis a été établi par le géomètre et qui est à la charge des demandeurs SYLVAIN Pierre a porté le chèque, PISTRE Serge a donné son accord et pas de nouvelle pour JAIS André : un courrier leur sera adressé

Section de Canac : pour transférer la parcelle du château, le conseil, 13 voix décide d'engager la consultation des membres

Section de Révaliès

Le conseil à l'unanimité accepte d'établir une servitude de passage sur les parcelles E 232 et 234 au profil de la commune pour accéder à une parcelle de sapins

#### **6°) projet éolien SEPE LE CAYROL**

Dans le cadre du projet éolien SEPE LE CAYROL, il convient d'autoriser la société à aménager, à utiliser les chemins ruraux nécessaires à la construction, le cas échéant à les renforcer, à créer tous les accès nécessaires au projet sur les parcelles K 678 686 689 et permettre le passage des raccordements téléphoniques et électriques correspondants à leur emprise.

En contre-partie la société verserait une indemnité unique et forfaitaire de 10.365€

Le Conseil à l'unanimité autorise la société à réaliser tous les travaux nécessaires, autorise Mr Bernard MAS à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet

#### **7°) vente de coupe de bois**

Après proposition par le service gestionnaire de l'ONF, le conseil à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la vente de coupes de bois sur le Canton de Monchauchard

#### **8°) questions diverses**

Inventaire des robinets publics : la commission des travaux se réunira le jeudi 5 avril pour définir le maintien ou la suppression des robinets

Demande de mise à disposition d'un terrain pour 80 personnes (scouts de France) du 8 au 29 juillet, le terrain de foot leur sera proposé

L'inauguration de la mairie aura lieu le samedi 30 juin